

Bulletin d'information 2015

TABLE DES MATIÈRES

- 2** Rapport annuel du président
- 3** Rapport annuel de la secrétaire générale
- 5** Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO
- 9** Assemblée générale gynécologie suisse SSGO
- 11** Rapport annuel du département formation postgraduée et continue
- 13** Rapport annuel 2014 Portail de formation en ligne EGONE
- 16** Département questions tarifaires
- 18** Rapport annuel 2014 du Comité scientifique de gynécologie suisse, SSGO
- 20** Département DRG
- 21** Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité 2014
- 23** Rapport annuel du JFOR 2014
- 25** Rapport annuel du GTER
- 27** Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités 2014
- 28** Rapport annuel du GTGOP, gynécologie et obstétrique psychosomatique
- 29** Rapport annuel 2014 GYNEA – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente
- 31** Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle
- 32** Rapport annuel Robogyn 2015
- 33** Rapport annuel du groupe de travail pour les actions humanitaires GTAH 2014
- 34** Rapport de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
- 38** Rapport annuel 2014 de la SSUMGO
- 39** Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR) 2014
- 42** Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause SSM 2014
- 44** Rapport annuel 2014 de la Conférence suisse des médecins chefs de service de gynécologie

Rapport annuel du président

Prof. Gabriel Schär, Président gynécologie suisse

Mes deux années de présidence sont à présent achevées. Elles ont été intenses et marquées par des impressions mitigées. Celles-ci sont notamment dominées par les nombreux contacts formidables avec des gens à qui le travail désintéressé au service d'une association tient à cœur d'une part, et par le sentiment d'être inefficace parce que la journée ne compte que 24 heures et qu'il resterait tant de choses importantes à faire d'autre part. Je suis convaincu que nous devons professionnaliser davantage encore la direction de la SSGO dans un avenir proche, car le travail en politique de la santé devient de plus en plus complexe et chronophage, au point de ne plus pouvoir être effectué de manière satisfaisante en parallèle d'une activité de médecin-chef ou en cabinet.

Je tiens tout particulièrement à remercier les membres du Comité de gynécologie suisse, qui s'impliquent dans la défense des intérêts de la SSGO et de ses membres et font en sorte que l'association reste porteuse d'avenir en prenant des mesures innovantes. Le 31 janvier 2015, Christiane Roth a renoncé à la fonction importante de secrétaire générale, qu'elle assumait depuis de nombreuses années. Merci beaucoup Christiane pour ton grand engagement au service de gynécologie suisse. A retardement, je présente mes meilleurs vœux de bienvenue à Thomas Eggimann, secrétaire général depuis le 1^{er} février 2015. Je souhaite à David Ehm, notre nouveau président, beaucoup de succès et la certitude de pouvoir faire ce qui est nécessaire sans faillir à la tâche. Avec Thomas Eggimann et le Comité, tu tiens désormais les rênes de la destinée de la direction de la société.

En plus de leurs nombreuses autres missions, l'une des tâches principales du Comité et du président est la couverture des besoins en personnel. Je suis très heureux que nous ayons pu trouver de bons candidats pour les fonctions de direction au sein du Comité. Nous en informerons les membres lors de l'assemblée générale et proposerons que ces personnes soient élues.

Je souhaite à gynécologie suisse de la perspicacité et un succès durable dans un contexte de coopération amicale et chargée d'estime avec nos associations partenaires et les institutions de politique de la santé.

Bien à vous,
Gabriel Schär

Rapport annuel de la secrétaire générale

Dresse Christiane Roth

Le congrès «Futur profil professionnel» s'est tenu au début de l'année 2014. Les membres de la Conférence de planification, ainsi que d'autres personnes en charge des questions relatives à la formation, y étaient invités. En introduction, plusieurs conférenciers éminents ont éclairé le sujet sous différentes perspectives, après quoi les discussions ont eu lieu en petits groupes. Le Comité s'est servi du résumé écrit du congrès pour préparer l'atelier annuel sur la stratégie : des champs d'activité stratégiques ont été définis, notamment dans la formation initiale, postgraduée et continue, ainsi que dans la promotion de la relève pour le cabinet et l'hôpital. Durant l'année à venir, des mesures concrètes devront être élaborées au sein de groupes de travail. En ce qui concerne la formation postgraduée, le moment est favorable, puisque les préparatifs pour l'accréditation 2018 ont débuté et que les modifications des programmes de formation correspondants devront être disponibles d'ici 2016. Conformément au mandat donné par le Comité, le concept de communication a été remanié et approuvé par le Comité.

Le journal «forum» est encore paru deux fois en 2014. En remplacement, les responsables de Frauenheilkunde aktuell (FHA) nous permettent de publier 4 x par an des articles concernant de notre société sur 4 pages à partir de 2015. Nous sommes en train d'évaluer les possibilités d'impliquer la Suisse romande en sorte de disposer à nouveau d'un organe de publication qui s'adresse à l'ensemble des membres de gynécologie suisse. Huit newsletters ont été envoyées l'an dernier et nous faisons désormais parvenir 3 x par semaine aux membres de la Conférence de planification une revue de presse en adéquation avec les besoins des gynécologues. Le feedback est excellent. Le site Internet a été entièrement réorganisé et repensé ; la nouvelle version a été mise en ligne en février 2015.

Les attributions de la secrétaire générale englobent la coopération et la représentation de gynécologie suisse, avec entre autres la participation au groupe de travail «Ordonnance sur le dépistage par mammographie», la présidence de la commission de succession pour la présidence de la fmCh ou le fait de siéger au conseil de la fondation Sécurité des patients et au Comité directeur de la fmCh en tant que responsable du département de la qualité. D'innombrables consultations et auditions ont été évaluées et de nombreuses prises de position ont été préparées, par exemple concernant le centre pour la qualité de la Confédération ou le sel et la santé.

L'administration au sein du secrétariat est régulièrement examinée et améliorée, y compris dans la perspective de la passation de pouvoirs, au 1^{er} février 2015, entre l'actuelle titulaire du poste et le nouveau secrétaire général, Dr Thomas Eggimann, spécialiste en gynécologie et obstétrique.

Les demandes d'octroi de crédits pour les manifestations de formation continue ont considérablement augmenté. Le Comité a par conséquent décidé, comme d'autres sociétés de discipline médicale, de percevoir une taxe pour les non-membres à partir du 1.1.2015. Je remercie de tout cœur les collaboratrices du secrétariat à Berne ; sans leur précieux soutien, il aurait été impossible de fournir à nos membres les grands et petits services dont ils ont bénéficié.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de gynécologie suisse SSGO

Dresse Christiane Roth

Vendredi 27 juin 2014, de 11h45 à 12h45

Congress Centre Kursaal Interlaken

Présents : 106 membres ordinaires

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue du président, approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs

Le professeur Gabriel Schär, président, salue les membres présents et précise que l'invitation et l'ordre du jour avec le programme du congrès ont été transmis dans les délais à tous les membres et que le bulletin comprenant tous les rapports, ainsi que le bilan annuel sont en ligne sur le site Internet. Ivo Fähnle et Walter Schneider sont élus scrutateurs.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2013 à Lugano

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel du président

Le président rend compte des changements au sein du Comité et en présente les nouveaux membres : David Ehm, vice-président, Fabien Dreher, trésorier, Lina Sperschneider-Looser, représentante du Jeune Forum, Sabine Steimann, présidente du GTER. Franziska Maurer a succédé à Patrick Hohlfeld à la tête du département de formation. La veille, à l'occasion d'une séance de la Conférence de planification, Patrick Hohlfeld a pris congé du département qu'il a dirigé de longues années, et reçu de chaleureux remerciements ainsi qu'un bon de voyage. L'ex-président Jacques Seydoux a quitté la présidence. Lui aussi est chaleureusement remercié et reçoit, sous les applaudissements, un bon pour un tableau de Liuba Kirova. David Stucki est nommé membre d'honneur en hommage à son long engagement en faveur de gynécologie suisse. Pendant de nombreuses années, David Stucki a œuvré pour la cohésion au sein de la société et durant sa présidence, il a introduit les ateliers stratégie, aujourd'hui incontournables. Gabriel Schär indique par ailleurs que la secrétaire générale, Christiane Roth, a annoncé son retrait pour la fin de l'année 2014.

Le président explique que le congrès annuel a été réorganisé et les raisons qui ont motivé cette décision. Il rend compte de la difficulté de la tâche d'élaborer une brochure sur l'accouchement en étant tiraillé entre des intérêts divers. Après une procédure consultative au sein de la société, la brochure a été mise en ligne sur le site Internet, mais pas imprimée. Les résultats du vote consultatif ont été de 20 voix pour l'impression et de 68 contre. Par conséquent, la brochure ne sera pas éditée.

Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport annuel de la secrétaire générale

Il est pris connaissance du rapport annuel de la secrétaire générale. La parole n'est pas demandée.

5. Rapports annuels des chefs de département

La parole n'est pas demandée.

6. Rapports, propositions et recommandations des divers groupes et communautés de travail, commissions et départements

Aucune demande, aucun rapport, aucune recommandation n'a été transmis dans les délais statutaires. La parole n'est pas demandée.

7. Comptes annuels 2013 – rapport du trésorier (les comptes sont mis en ligne sur la partie du site réservée aux membres)

Les comptes annuels sont présentés par Fabien Dreher, le trésorier. Pour des recettes de CHF 1'502'355.--, les charges d'exploitation atteignent CHF 1'460'185.--. Les bénéfices s'élèvent donc à CHF 42'170.--. Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité avec une abstention.

8. Rapport des réviseurs

Il est pris connaissance du rapport de révision des comptes annuels 2013.

9. Approbation des rapports annuels et des comptes annuels

Les rapports annuels et les comptes annuels 2013 sont approuvés à l'unanimité sans voix contre et sans abstention.

10. Budget (présentation), fixation des cotisations

Le budget est approuvé avec 1 voix contre et 2 abstentions. Les cotisations restent inchangées (à CHF 665.-- pour les membres ordinaires).

11. Informations

- Rapport des mutations des membres :
durant l'année de référence, il y a eu 61 admissions de membres ordinaires, 2 de membres extraordinaires et 63 de membres en formation postgraduée. 27 membres sont devenus membres libres.

Une minute de silence est observée en hommage aux membres décédés.

- Informations sur le Comité et le secrétariat : voir le rapport du président.

12. Nomination des réviseurs

L'organe de révision est réélu avec 2 abstentions.

13. Présentation du projet CIN3+plus, Nicola Low, OFSP

Le projet d'étude nationale est présenté. Il doit être réalisé dans six cantons : Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Lucerne, Zurich et le Tessin. L'étude vise à déterminer la répartition des types HPV dans les dysplasies de haut grade du col utérin ou les cancers du col utérin (CIN3+) au début des programmes de vaccination contre les HPV et à analyser les facteurs qui pourraient influencer la validité d'un système de surveillance de l'impact des programmes de vaccination. Les laboratoires de pathologie signaleront les patientes correspondantes aux gynécologues, qui leur demanderont si elles acceptent de participer à l'étude. Le début de celle-ci est prévu pour 2015.

14. EGONE

Le président explique qu'EGONE est un projet important pour la stratégie de gynécologie suisse. Unique et moderne, il sert la promotion de la relève et peut être qualifié de phare. EGONE est le seul manuel d'enseignement de la gynécologie en ligne et il est irremplaçable dans la formation universitaire initiale et postgraduée. Son exploitation et son développement ne peuvent pas être autofinancés. A l'heure actuelle, il faut compter au minimum CHF 30 000 à 50 000 par an. Le président est convaincu que la SSGO

doit s'efforcer de professionnaliser EGONE et de lui donner à moyen terme des fondations solides, afin qu'il puisse s'autofinancer.

Lors du vote consultatif, 103 des membres présents sont favorables à l'investissement par la SSGO du montant susmentionné dans EGONE. Il n'y a aucune voix contre et trois membres s'abstiennent.

15. Divers

- P. Villars, tarifs : il n'existe que les données du NewIndex pour l'ensemble de la Suisse, pas d'indications sur les cabinets, les temps partiels, le sexe en ce qui concerne les positions facturées. Le projet Obelisc a été lancé, des informations à ce sujet paraîtront dans la prochaine newsletter.

- Les raisons de la création du diplôme de sénologie de la SSGO sont demandées. Il est répondu que gynécologie suisse a créé le diplôme pour ses membres afin qu'ils puissent acquérir des compétences dans le diagnostic et le traitement de pathologies du sein et les attester. La SSGO souhaite promouvoir et encourager la formation postgraduée dans le cadre de la sous-spécialisation. Le diplôme de la Société Suisse de Sénologie (SSS) peut également être obtenu par d'autres collègues spécialistes.

Fin de l'assemblée générale à 13h00

Assemblée générale gynécologie suisse SSGO

Vendredi, 26 juin 2015, 10h15 - 11h15

Palazzo dei Congressi, Lugano

Ordre du jour

1. Bienvenue du Président, approbation de l'ordre du jour et élection des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 juin 2014 à Interlaken
3. Rapport annuel du Président
4. Rapport annuel de la secrétaire générale
5. Rapports annuels des chefs de département
6. Rapports, demandes et recommandations des groupes de travail scientifiques, commissions et départements
7. Comptes 2014 – Rapport du caissier (les comptes seront envoyés aux membres ordinaires par newsletter)
8. Rapport des réviseurs
9. Approbation des rapports annuels et des comptes
10. Budget 2015 (présentation) et fixation des cotisations des membres
11. Informations
 - Rapport sur les mutations des membres
 - Informations du Comité et du secrétariat
12. Election des réviseurs
13. Elections

14. Modifications des statuts :

Paragraphe 11 ancien : Les membres du comité sont nommés par les membres de l'Assemblée pour une période de 3 ans. Une réélection est possible.

Paragraphe 11 nouveau : Les membres du comité sont nommés par les membres de l'Assemblée pour une période de 2 ans. Une réélection est possible.

Paragraphe 13 : Les domaines des départements sont :

Département VSAO, coordination des examens de spécialité = sera supprimé

Nouveau : délégué du Forum des Jeunes

Nouveau : délégué du groupement romand de la Société Suisse de Gynécologie et Obstétrique GRSSGO

Paragraphe 17.1 ancien : Le journal de la SSGO « Forum » paraît 4 fois par année. Le président et le secrétaire général, soutenus par une commission de rédaction, sont responsables de son contenu.

Paragraphe 17.1 nouveau : La SSGO édite un journal qui paraît 4 fois par année. Le président et le secrétaire général, soutenus par une commission de rédaction, sont responsables de son contenu.

Paragraphe 17.2 ancien : Dans le numéro de congrès, les résumés des exposés et posters sont publiés. Toutes les informations peuvent aussi être transmises par voie électronique (newsletter).

Paragraphe 17.2 nouveau : Les résumés des présentations courtes et des posters seront distribués soit avec le numéro de publication du congrès, soit sur le site web. Toutes les informations peuvent aussi être transmises par voie électronique (newsletter).

Paragraphe 21.1 ancien : Dès l'entrée en vigueur de ces statuts, l'ancienne version du 01.01.2002, ainsi que les modifications du 24 juin 2004 et du 26 juin 2008, seront annulées, de même que les votes d'application.

Paragraphe 21.1 nouveau : Dès l'entrée en vigueur de ces statuts, ceux du 24 juin 2010 seront annulés, de même que les votes d'application.

Paragraphe 21.4 ancien : Les statuts actuels ont été acceptés lors de l'assemblée des membres du 24 juin 2010 et entrent en vigueur immédiatement.

Paragraphe 21.4 nouveau : Les statuts actuels ont été acceptés lors de l'assemblée des membres du 26 juin 2015 et entrent en vigueur immédiatement.

15. Divers

– Congrès annuel 2016, Interlaken du 22 au 24 juin 2016

Rapport annuel du département formation postgraduée et continue

Dresse Franziska Maurer-Marti

Après avoir partagé le poste durant un an avec Prof. Patrick Hohlfeld, la responsabilité du département formation postgraduée et continue m'a été confiée lors du congrès annuel 2014.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les professions médicales (LPMéd) en 2007, le département formation postgraduée et continue de la FMH est devenu l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). L'ISFM est une organisation autonome au sein de la FMH. Sur mandat de la Confédération, il est chargé de toutes les questions en lien avec la formation postgraduée et continue, de la délivrance des titres de spécialiste, ainsi que des programmes de formation postgraduée et continue en étroite collaboration avec les sociétés de discipline médicale. Avec ce changement, les titres de spécialiste FMH ont été remplacés par les titres de spécialiste fédéraux et l'adhésion à la FMH en tant que condition de délivrance d'un titre se limite aux titres de formation approfondie.

Après un an d'expérience, force m'est de constater que ce savoir (de base) fait souvent défaut à nos membres et collègues étrangers qui souhaitent s'établir en Suisse. Par conséquent, j'ai dû répondre à de nombreuses demandes à ce sujet par téléphone ou e-mail. J'ai par ailleurs noté que certains collègues cherchent à obtenir des titres avec l'aide de juristes alors qu'ils ne satisfont de loin pas aux exigences. L'ISFM et ses juristes m'apportent une aide bienvenue dans ce contexte.

Le nouveau programme de formation postgraduée, qui permet d'obtenir en 5 ans le titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique, est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2008. En s'appuyant sur cette base, des titres de formation approfondie peuvent ensuite être obtenus afin de se spécialiser davantage. Malheureusement, 7 ans après l'introduction du système, certains collègues parlent aujourd'hui encore de «petit spécialiste». De mon point de vue, c'est non seulement péjoratif, mais également très dangereux, car cela peut faire naître des doutes quant à la qualité de notre formation postgraduée.

Nouveautés importantes entrées en vigueur :

- 1.7.2014 : pour le titre de spécialiste, avoir été assistant suffit pour les hystérectomies. Cette décision est motivée par le fait que les hystérectomies simples ne sont plus effectuées que rarement. A l'avenir, les médecins souhaitant effectuer cette opération seuls devront donc avoir un titre de formation approfondie.
- 1.1.2015 : évaluation en milieu de travail : 2 Mini-CEX et 2 DOPS sont obligatoires par médecin-assistant et par an.
- Tous les médecins-assistants qui n'ont pas achevé leur formation postgraduée au 30.6.2015 doivent compléter le logbook électronique.

En raison de la spécialisation croissante et des exigences des patientes, notre société de discipline médicale a créé le diplôme de sénologie SSGO pour ses membres. Les collègues souhaitant étudier davantage les maladies du sein à l'avenir ont la possibilité de passer ce diplôme. Le programme de formation postgraduée est entré en vigueur le 1.7.2014; les exigences sont définies et les dispositions transitoires ont été fixées.

Le diplôme de sénologie SSGO se distingue de celui de la Société Suisse de Sénologie (SSS) par les aspects suivants :

- Le diplôme de la SSGO comprend une partie opératoire en plus de la partie théorique.
- Le diplôme de la SSS peut être demandé par différentes sociétés de discipline médicale.

Rapport annuel 2014 Portail de formation en ligne EGONE

Prof. Urs Haller

Le 11 janvier 2014, le président de notre société de discipline médicale, Prof. Gabriel Schär, a publié une «lettre d'intention» dans laquelle il faisait d'EGONE une priorité. Cette décision était motivée par le fait que malgré son rayonnement important et le fait qu'il repose sur une technologie d'avenir innovante, EGONE souffre de ressources limitées et d'un financement qui n'est pas garanti dans le temps.

Les points suivants ont été retenus :

- EGONE est un portail unique et exemplaire, dédié à la formation initiale, postgraduée et continue des gynécologues ;
- EGONE a fait ses preuves dans la formation des étudiants en vue de l'examen d'Etat et est considéré comme un outil d'apprentissage de référence ;
- EGONE a fait ses preuves dans la formation postgraduée de médecin spécialiste et est considéré comme un outil d'apprentissage de référence ;
- Les contenus d'EGONE sont d'actualité et en phase avec les intérêts en Suisse et dans les pays voisins germanophones et francophones ;
- EGONE est moderne, toujours à la pointe de la science et adapté aux habitudes d'apprentissage de la jeune génération ;
- EGONE s'inscrit dans la stratégie de gynécologie suisse sous la rubrique de la promotion de la relève au rayonnement national et international ;
- EGONE est le seul «manuel en ligne» de gynécologie et d'obstétrique dans l'espace germanophone.

Afin d'assurer la capacité de survie d'EGONE, le Prof. G. Schär demandait dans sa lettre la professionnalisation et le remaniement de la structure et de l'organisation du portail, ainsi qu'un soutien sans faille de la part des commissions d'experts. Cet engagement de la part du Comité, de la Conférence des médecins-chefs et de l'assemblée générale, qui soutiennent tous le projet sans réserve, a été obtenu entre janvier et juin 2014. Le travail a donc pu débuter sous la devise : «EGONE en tant que système de formation dominant et officiel pour les étudiants, les médecins en formation postgraduée, les médecins libéraux et d'hôpitaux». En décembre, le président a publié un document définissant la structure et un conseil spécialisé EGONE, dont la première réunion a été fixée à janvier 2015, a été constitué.

Pour les 84 auteurs, l'équipe de production avec seulement 2 traducteurs, les préparatifs de la version 6 (2013/14) ont à nouveau été exigeants et intenses.

C'est un fait qu'il est extrêmement difficile de trouver des traducteurs compétents pour ce domaine ambitieux et complexe. C'est pourquoi, pour des raisons de qualité, nous devons pouvoir compter sur les quelques collègues bilingues qui font partie de notre société de discipline médicale, parmi lesquels Madame Adé-Damilano, de l'équipe de production, s'est même chargée de traductions en plus de son travail déjà prenant.

La fondation pour un enseignement et un apprentissage modernes de la Faculté de médecine de Zurich (Stiftung für Modernes Lehren und Lernen der Medizinischen Fakultät Zürich) nous a accordé CHF 50 150.- à la fin de l'année pour un projet EGONEbasic Multiple Choice pour les étudiants. Sur cette base, un autre projet MC déjà lancé pour les médecins-assistant(e)s en formation pour devenir spécialistes doit être poursuivi en même temps.

Gestion EGONE

EGONE gère actuellement plus de 11 500 comptes
--

EGONEbasic

Suisse => tous les étudiants en médecine (8000) => gratuit, coûts assumés par l'Université de Zurich
--

Allemagne => 2506 étudiant(e)s en médecine des universités d'Essen, Göttingen, Kiel, Hambourg et Ulm => coûts = en fonction du nombre étudiant(e)s/an ; maximum : 4500 euros/an

Autriche => 538 étudiant(e)s en médecine de l'hôpital général de Vienne.
--

EGONEplus Suisse

604 médecins-assistant(e)s (61/66 cliniques de gynécologie) => 200 CHF/an

448 médecins-adjoint(e)s et chef(fe)s de clinique (61/66 cliniques de gynécologie) => gratuit

94 comptes de médecins-chef(fe)s (61 cliniques de gynécologie) => gratuit

tous les membres ordinaires de la SSGO (via le site SSGO) => gratuit
--

Contenu d'EGONEplus

Les 84 auteurs ont rédigé le contenu de la plate-forme de formation en ligne, qui compte actuellement 1280 pages (88 scripts) permettant d'élaborer les contenus des enseignements. Ces pages sont réparties en 35 chapitres sur la gynécologie, 30 sur l'obstétrique, 10 sur l'endocrinologie et la médecine de reproduction, 10 sur la néonatalogie et 3 sur des sujets généraux. Outre 28 galeries de photos, la partie interactive comprend 118 graphiques conçus pour le contrôle des acquis, 511 casuistiques avec commentaires, 50 exercices interactifs, 111 clips vidéo avec navigation, 63 algorithmes, 229 récapitulatifs de thérapie et plusieurs exemples de cas cliniques.

Au cours de l'exercice de référence, notre collègue Dimitri Graf a obtenu son titre de docteur de la Faculté de médecine de Zurich pour sa thèse multimédia EGONE. Pour celle-ci, il a élaboré deux cas concrets en gynécologie et en néonatalogie et les a convertis pour un usage informatique.

Le développement d'EGONE ne cessera jamais car l'enjeu est de l'adapter en permanence aux technologies de l'information et de la formation en ligne, à l'évolution en matière de Blended Learning et à l'actualisation et à l'optimisation du contenu.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site www.egone.ch ou prendre contact avec nous par courriel (contact@egone.ch).

Looser G.-L. (2012) : E-learning – pour qui et dans quel but ?, forum gynécologie suisse 4/12, éditorial

Haller U., Adé-Damilano M. (2012) EGONE plus : Compétence en un clic pour les membres de la SSGO (Kompetenz per Mausklick für SGGG-Mitglieder), forum gynécologie suisse 4/12 : p. 13-16 (en allemand avec résumé en français p. 16)

Imthurn Bruno : nommé «Teacher of the Year» 2013 de l'Université de Zurich (enseignement basé sur EGONE).

Fähle I. (2013) : prise de position du comité du «Forum Jeunes» sur l'importance d'EGONE.

Département questions tarifaires

Dr Pierre Villars

En 2014, l'attention s'est concentrée sur des problèmes de politique tarifaire et non sur des négociations tarifaires en tant que telles. Quoique la FMH, la fmCh et gynécologie suisse aient rendu dans les délais au Conseiller fédéral Alain Berset une prise de position dans laquelle elles clouaient clairement au pilori le procédé illégal concernant l'intervention prévue dans le TARMED, les prestations techniques (PT) ont été réduites dans plusieurs chapitres. En ce qui nous concerne, nous sommes affectés par la réduction de 8,5% de la PT dans le chapitre 39, Imagerie médicale.

Au 1.1.2015, l'OFSP a aussi modifié unilatéralement les prestations de laboratoire. La taxe de présence pour les laboratoires de cabinet médical et le supplément de transition par analyse sont supprimés. En revanche, en ce qui nous concerne, les analyses rapides sont revalorisées (p. ex. Hémoglobine pos. 1396.01 / 10.7 PT // Bilan urinaire, partiel, pos. 1740.01 / 5.2 PT) et le chapitre 5.1.3.2.5. Avec les analyses pour le médecin spécialiste en gynécologie & obstétrique n'est pas modifié (voir <http://www.bag.admin.ch/themen/krankenversicherung/00263/00264/04185/index.html?lang=fr>). Grâce à une mise à jour du logiciel dédié début 2015, le nouveau tarif devrait avoir été appliqué automatiquement dans la plupart des cabinets.

La SSGO a participé à la révision des prestations d'échographie. Dans des prises de position et lors de réunions, j'ai expliqué que les exigences en termes de qualité des appareils (mot-clé : mesure de la clarté nucale), donc le temps consacré aux échographies obstétricales, ont considérablement augmenté depuis les premières négociations TARMED. Un ajustement est ici nécessaire.

Au moment du bouclage de l'édition de ce rapport, les négociations relatives à la révision du chapitre 22 du TARMED n'avaient pas encore débuté. Comme il n'y a pas eu ces dernières années de changements d'ordre médical affectant nos activités qui justifieraient une modification (c.-à-d. une réduction) des minutages, j'envisage ces négociations avec sérénité. Si certains membres ont des souhaits de modifications (position manquante, p. ex.), je les prie de m'en informer.

Les cours TARMED n'auront pas lieu dans le cadre de la formation de printemps à Saint-Moritz, mais au siège de la SSGO à Berne. Les cours prévus et les modifications de tarif pertinentes seront communiqués dans la newsletter.

Rapport annuel 2014 du Comité scientifique de gynécologie suisse, SSGO

Prof. Bruno Imthurn

Le Comité scientifique (CS) est chargé des missions suivantes : conseiller le Comité de gynécologie suisse servir de lien entre les groupes de travail et le Comité ; distribuer les expertises extra-judiciaires ; communiquer avec les médias sur des thèmes spécifiques d'actualité ; rédiger des lettres d'experts ; fonctionner comme Comité scientifique pour le congrès annuel ; siéger comme experts pour les examens de spécialistes ; participer aux séances du CS et de la Conférence de planification.

Ont été acceptés au sein du Comité scientifique au cours de l'année 2014 : Sabine Steimann/GTER (succède à Bruno Imthurn), Michel Mueller/AGE (succède à Michael Hohl) ainsi que, (information tardive), Luigi Raio/AMFM en décembre 2013 (succède à Yvan Vial). Je souhaite la bienvenue au sein de notre groupe aux nouveaux membres du Comité et remercie les anciens membres pour leur travail.

Membres

Prof. B. Imthurn, Zurich
Président et délégué au Comité de gynécologie suisse

Prof. D. Fink, Zurich
Vice-président

Conférence des médecins-chefs de service de gynécologie, Prof. René Hornung, médecin-chef, clinique de gynécologie de l'hôpital cantonal de St. Gall, 9007 St. Gall / rene.hornung@kssg.ch (depuis 2009)

Association pour l'urogynécologie et la pathologie du plancher pelvien (AUG), Prof. Annette Kuhn, cheffe du centre d'urogynécologie, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / annette.kuhn@insel.ch (depuis 2013)

Groupe de travail pour l'oncologie gynécologique (AGO), Prof. Daniel Fink, directeur, clinique de gynécologie, hôpital universitaire, 8091 Zurich / daniel.fink@usz.ch (depuis 2004)

Groupe de travail de l'endoscopie gynécologique (AGE), Prof. Michael Mueller, co-directeur, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / michel.mueller@insel.ch (depuis 2014)

Groupe de travail de médecine fœto-maternelle (GTMFM), Prof. Luigi Raio, médecin-chef adjoint pour l'obstétrique, clinique de gynécologie, Inselspital de Berne, Effingerstrasse 102, 3010 Berne / luigi.raio@insel.ch (depuis 2013)

Société suisse de médecine de la reproduction (SSMR), Prof. Christian De Geyter, clinique de gynécologie universitaire, service d'endocrinologie gynécologique et de médecine de la reproduction, Spitalstrasse 21, 4031 Bâle / cdegeyter@uhbs.ch (depuis 2012)

Société Suisse de Sénologie (SSS), Prof. Andreas Günthert, médecin-chef, nouvelle clinique de gynécologie, hôpital cantonal de Lucerne, 6000 Lucerne 16 / andreas.guenthert@luks.ch (depuis 2010)

Société Suisse de Ménopause (SSM), Dr Katharina Schiessl, clinique d'endocrinologie de la reproduction, hôpital universitaire, 8091 Zurich / katharina.schiessl@hin.ch (depuis 2012)

Société Suisse d'Ultrason en Médecine et Biologie (SSUMB), Dr Tilo Burkhardt, clinique d'obstétrique, hôpital universitaire, 8091 Zurich / tilo.burkhardt@usz.ch (depuis 2013)

Groupe de travail pour la colposcopie et la pathologie du col utérin (Gcol), Dr Brigitte Frey Tirri, médecin-cadre, clinique de gynécologie, hôpital cantonal, 4101 Bruderholz / brigitte.frey@ksbl.ch (depuis 2012)

Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction (GTER), Dresse Sabine Steimann, Clinique St. Anna, 6006 Lucerne / sabine.steimann@hirslanden.ch (depuis 2014)

Groupe de travail suisse pour la gynécologie & l'obstétrique psychosomatique (GTGOP), Dr Manuella Epiney, gynécologie et obstétrique, 30 bld de la Cluse, HUG, 1211 Genève 14, / manuella.epiney@hcuge.ch (depuis 2013)

Groupe de travail de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente (GYNEA), Dr Irène Dingeldein, Längmatt 32, 3280 Morat, / i.dingeldein@gmx.ch (depuis 2011)

Groupe de travail Better aging (SABA), Prof. Renzo Brun del Re, Aarberggasse 30, 3011 Berne / renzo.brundelre@hin.ch (depuis 2001)

Groupe de travail Projets humanitaires (GTAH), Dr Monika Müller Sapin, Grand-Rue 69, 1700 Fribourg / muellersapin@bluewin.ch (depuis 2013)

Organisation des contributions scientifiques au congrès annuel, Dr Yvan Vial (PD), département de gynécologie-obstétrique et génétique, Rue du Bugnon 46, CHUV, 1011 Lausanne / yvan.vial@chuv.ch (depuis 2008)

Département DRG

Dr Dieter Musfeld

L'an dernier, la qualité insuffisante des données fournies par les hôpitaux a fait l'objet de réclamations. Parmi les points positifs, il faut souligner l'évolution du nombre de rémunérations supplémentaires, passé de 28 à 49. La version 4.0 de SwissDRG comporte un changement pour les gynécologues : dans la MDC (major diagnostic categories) 14 (Grossesse, naissance et suites de couches), les DRG O64a et O64b (Faux travail, un jour resp. plus d'un jour d'hospitalisation) ont désormais été réunis sous le DRG O65 (Autre cause d'hospitalisation prénatale) par analogie au G-DRG.

Dans un éditorial du Bulletin des médecins suisses, le Dr Pierre-Francois Cuénoud, responsable du département Tarifs et économie de la santé pour les médecins hospitaliers, constate : «Le passage à SwissDRG a été réussi. Tout n'est pas encore parfait, les séjours générant des coûts très élevés restent une charge pour les hôpitaux à vocation centrale.»

La situation est critique en ce qui concerne le transfert cantonal des prestations d'intérêt général vers les hôpitaux : si certains cantons rémunèrent très généreusement ces prestations et débloquent des crédits spéciaux, d'autres n'en paient aucune, ce qui entraîne une grande inégalité de traitement entre tous les intervenants. Les hôpitaux bâlois toucheront ainsi 23 millions de moins pour l'enseignement et la recherche cette année. Selon un communiqué du canton, ce montant était jusqu'à présent déduit à tort aux hôpitaux par les assureurs et doit à présent être adéquatement catégorisé dans les coûts de traitement et donc être rémunéré par le biais de tarifs plus élevés.

Le groupe de travail SwissDRG de la FMH s'est réuni deux fois l'an dernier, le contenu des séances a été communiqué par voie électronique. D'autres demandes ont pu être traitées par correspondance ou lors d'entretiens individuels.

Rapport annuel de la Commission Assurance Qualité 2014

Prof. Daniel Surbek

En 2014, la Commission Assurance Qualité de gynécologie suisse SSGO a tenu trois séances, les 9 mai, 12 septembre et 21 novembre 2014, entre 14h15 et 16h45 à chaque fois. En moyenne 11 membres de la commission étaient présents. Les séances se sont toutes déroulées dans les locaux du Vatter Business Center, Bärenplatz, à Berne. Sur cet exercice, aucun changement n'est à signaler au niveau des personnes.

Les documents ci-après ont été rédigés :

- Guideline sur les indications de césarienne
- Avis d'experts Ulipristal (incluant la consultation de l'AGE)
- Avis d'experts Bulking Agents (document de l'AUG)
- Guideline sur la procédure en cas de dépassement du terme et de grossesse prolongée (derniers changements par la DGGG [Deutsche Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe, société allemande de gynécologie et d'obstétrique])

Le document ci-après a été révisé :

- Révision de l'avis d'experts n° 16 : Avis d'expert sur la mise en place de bandelettes pour le traitement de l'incontinence urinaire

Les protocoles d'information suivants ont été rédigés/révisés :

- Protocoles d'information pour les opérations de descentes d'organes (par voie vaginale et laparoscopique) et hystérectomie vaginale
- Protocole d'information pour la mise en place de bandelettes en cas d'incontinence urinaire
- Protocole d'information pour les injections de botox
- Protocole d'information pour les injections de bulkamide

Les nouveaux documents seront traduits et mis en ligne/publiés en 2015.

Le Dr Hanspeter Kuhn, directeur des services juridiques et responsable suppléant du Secrétariat général de la FMH, et Dr jur. Caroline Hartmann de la FMH ont été invités à la séance du 12/09/2014. Les débats de cette réunion passionnante se sont concentrés sur des thèmes liés aux aspects juridiques des guidelines et avis d'experts. Ils ont porté d'une part sur la responsabilité théorique de la SSGO lors de la rédaction des avis d'experts

et des guidelines, d'autre part sur les implications juridiques des avis d'experts et des guidelines quand ils ne sont pas respectés et qu'il s'ensuit un préjudice pour la/les patiente(s).

La rédaction d'une notice sur l'Ordonnance sur la protection de la maternité a aussi été suggérée lors de cette séance. Mme Hartmann de la FMH va s'en charger et soumettre ensuite le document à la commission qualité pour qu'il soit complété par les spécialistes.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les membres de la commission pour le travail qu'ils fournissent pendant et entre les réunions. Cette coopération s'avère extrêmement positive et l'engagement et l'initiative personnelle de mes collègues sont toujours très forts. La tenue des procès-verbaux et la coordination administrative de la commission ont aussi été prises en charge en 2014 de façon parfaitement satisfaisante, par Mme Twellmann, membre de mon secrétariat.

Membres de la Commission Assurance Qualité (décembre 2014)

Dresse Regula E. Bürki
Prof. Jean-François Delaloye
Dr David Ehm
Prof. Daniel Fink
Dresse Verena Geissbühler, PD
Dr Stefan Gerber, PD
Prof. Andreas Günthert
Dr Felix Haberthür
Dr Thomas Hess
Dr Christoph Honegger
Prof. Irene Hösli
Prof. Olivier Irion
Dresse Christiane Roth (ex officio)
Dr Michael Singer
Dresse Isabelle Streuli
Dresse Petra Stute, PD
Prof. Daniel Surbek, président
Mme Barbara Züst (représentation OSP)

Rapport annuel du JFOR 2014

Dr Ivo Fähnle

En 2014 aussi, le JFOR a défendu activement les intérêts des médecins-assistant(e)s en formation pour devenir spécialistes en gynécologie et obstétrique. Nous disposons entre-temps d'une liaison constante et solide avec la SSGO, grâce à notre siège au Comité de celle-ci, toujours occupé par Lina Sperschneider-Looser. Afin que le JFOR soit également impliqué dans la formation continue, il est représenté au Comité du congrès de la formation de printemps de la SSGO à St. Moritz, là encore par Lina Sperschneider-Looser.

Par le biais du Comité de la SSGO, le JFOR a participé à la discussion sur l'avenir du profil de la profession de gynécologue, ainsi qu'à des réflexions sur le curriculum de spécialiste. D'une part, une conférence de planification s'est tenue en mars 2014 sous le titre «Le profil de la profession de gynécologue à l'avenir». Les acteurs les plus divers du secteur de la santé ont élaboré des perspectives d'avenir et imaginé des scénarios sous des angles variés. Le JFOR a aussi pu s'exprimer sur le futur curriculum de médecin spécialiste au travers d'un exposé et a notamment défendu le point de vue que dans notre discipline, il est particulièrement important qu'il existe des solutions faciles d'accès pour concilier vie professionnelle et privée. Ce travail s'est poursuivi dans le cadre d'un atelier de stratégie en septembre. Plus concrètement, celui-ci avait pour but de déterminer à quoi ressemblera le curriculum de médecin spécialiste en 2018. Cette réflexion est motivée par la prochaine accréditation des curriculums de médecins spécialistes, qui aura lieu en 2018. Le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) supervise l'accréditation, qui correspond à la reconnaissance en droit public des réglementations et programmes de formation postgraduée.

A l'occasion du congrès annuel à Interlaken fin juin 2014, le JFOR a organisé un atelier sur le thème «engagement à l'étranger». Trois exposés passionnants ont suscité un vif intérêt auprès de nombreux participants. Nina Viktorin a évoqué son engagement en Zambie (<http://www.kashiki-shi-news.blogspot.ch/>), Fabienne Schwab son travail pour Médecins sans frontières en Sierra Leone (<http://www.msf.ch/fr/>) et Urs Lauper a présenté son projet Swiss Laos (<http://www.swisslaos.ch/>). Bien entendu, le JFOR a également tenu un stand au congrès, afin de transmettre des informations, de répondre aux questions et d'attirer de nouveaux membres.

En octobre 2014, notre spécialité et notre association professionnelle ont été représentées par le JFOR au DocDay, la foire aux carrières des étudiants en médecine. Le JFOR est convaincu que cette activité s'inscrit parfaitement dans la promotion de la relève, parce que le DocDay constitue une occasion idéale pour les étudiants de s'informer sur les possibilités de spécialisation. L'engagement en faveur de la relève s'est également exprimé dans une nouvelle manifestation d'information organisée par le JFOR pour les étudiants de l'Université de Berne.

En novembre 2014, nous avons à nouveau pu réaliser, en collaboration avec le «Cours cancer du sein», un cours «module 1» à Bad Ragaz, qui a cette fois encore permis à certains membres du JFOR d'accéder à prix réduit à cette formation postgraduée reconnue en tant que cours bloc.

Enfin, le JFOR a participé au conseil technique d'EGONE, l'offre de formation en ligne de la SSGO, aujourd'hui devenue pratiquement standard pour la préparation des examens et qui constitue donc dans une certaine mesure un ouvrage de référence pour la formation de médecin spécialiste en Suisse. La structure d'EGONE, développée sur la base d'un script en ligne pour les étudiants en médecine peu après l'an 2000, doit être adaptée aux exigences actuelles. Ce n'est pas chose aisée. Le JFOR peut ici représenter les intérêts des aspirantes et aspirants médecins spécialistes.

Rapport annuel du GTER

Dresse Sabine Steimann

Modification des statuts

Les nouveaux statuts du GTER sont entrés en vigueur en 2014. Cela a été possible après que la Société Suisse de Ménopause (SSM) et la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR) ont adapté puis ratifié leurs statuts. Le GTER peut ainsi regrouper les intérêts de la SSM et de la SSMR en son sein et les représenter tant en matière de politique tarifaire que de formation postgraduée, ce qui est très réjouissant.

Révision de la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Ces deux dernières années, la révision de la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) a nécessité un engagement extraordinaire de la part du président du GTER. Son implication et celle de divers alliés ont permis de convaincre le Parlement fédéral de ne pas limiter le débat préalable à la révision de la Loi sur la procréation médicalement assistée à la modification prévue concernant le diagnostic préimplantatoire, mais d'y inclure d'autres points importants, tels que la suppression de la «règle des trois» et la possibilité de cryoconservation des embryons. Ces modifications de la LPMA rendent possible le «single embryo transfer» (transfert d'un embryon unique) afin de réduire les taux de naissances multiples à la suite d'une FIV/ICSI et un traitement conforme aux critères de qualité les plus élevés.

Séances/congrès

Une séance du Comité et une assemblée générale durant le congrès annuel de la SSGO ont eu lieu. Le président du GTER a participé aux séances du Comité de la SSGO de même qu'aux séances du Comité de la SSM et de la SSMR, en qualité d'invité.

En coopération avec la SSMR et la SSM, le GTER a mis en place deux thèmes principaux lors de l'assemblée annuelle à Interlaken.

En janvier 2014, le 10^e Women's Health Congress a pu être organisé avec succès à Genève en collaboration avec l'OMS et sous le patronage du GTER.

Titre de formation approfondie en endocrinologie gynécologique et en médecine de la reproduction

Une adaptation du règlement sur la formation postgraduée a eu lieu en collaboration avec le président du GTER. L'obligation de suivre un an de formation postgraduée dans un centre de formation suisse reconnu constitue une modification importante.

Comité

La composition du nouveau Comité du GTER a été définie en juin dans le cadre de l'assemblée générale. Sabine Steimann a été élue à l'unanimité présidente du GTER et succède donc à Bruno Imthurn. Le nouveau Comité se compose des personnes suivantes :

Steimann Sabine, Lucerne	Présidente
Wunder Dorothea, Lausanne	Vice-présidente
Imthurn Bruno, Zurich	Président sortant
Merki Gabriele, Zurich	Assesseure
Germond Marc, Lausanne	Assesseur
Bitzer Johannes, Bâle	Trésorier
von Wolff Michael, Berne	Secrétaire
De Geyter Christian, Bâle	Président SSMR – ex officio
Schiessl Katharina, Zurich	Présidente SSM – ex officio

Je tiens à remercier ici Bruno Imthurn pour son travail engagé et couronné de succès en qualité de président du GTER.

Groupe de travail d'oncologie gynécologique (AGO) – Rapport d'activités 2014

Prof. Daniel Fink

Dans le cadre des missions de la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, l'AGO se concentre plus particulièrement sur les enjeux cliniques et scientifiques, ainsi que sur les intérêts professionnels propres à l'oncologie gynécologique et sénologique.

A notre grande satisfaction, en 2014, l'étude AGO sur l'assurance qualité en matière de carcinome ovarien (analysant la qualité du traitement en Suisse) a pu progresser. Lors de l'assemblée annuelle de la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique à Interlaken, l'AGO a organisé des conférences sur le thème central «Cancer du sein – situations spéciales». Les ateliers «Dépistage génétique du cancer du sein» et «Tumorboard gynéco-oncologique» ont par ailleurs été proposés.

En 2013, l'AGO comptait 63 collègues des trois régions linguistiques de la Suisse. Tous ceux qui exercent en oncologie et qui ne sont pas encore membres de l'AGO sont chaleureusement invités à le devenir.

Les séances du Comité de l'AGO se tiennent à Berne et en anglais, par égard pour nos collègues romands.

Le Comité de l'AGO est composé des membres ci-après :

Comité

Prof. D. Fink, Zurich (président)
Prof. J.-F. Delaloye, Lausanne
Dr N. Hauser, Baden
Prof. O. R. Köchli, Zurich
Prof. P. Petignat, Genève
Prof. R. A. Steiner, Bad Ragaz
Dr E. Wight, Bâle

Dr C. Achantari, Lausanne
Dr M. Fehr, Frauenfeld
Dr T. H. Hess, Winterthour
Prof. M. D. Mueller, Berne
Dr D. Sarlos, Aarau
Dr F. Taban, Genève

Comité élargi

Représentant pour la pathologie gynécologique :
Représentant pour la radiothérapie :
Représentant pour l'oncologie médicale :
Représentant pour la cytologie gynécologique :

Dr Pierre A. Diener, Saint-Gall
Prof. Stephan Bodis, Aarau
Prof. Stefan Aebi, Lucerne
Dr Jörg Obwegeser, Zurich

La prochaine **assemblée générale de l'AGO** se tiendra le **mercredi 24 juin 2015, de 10h30 à 11h30, au Palazzo dei Congressi** de Lugano, dans le cadre de l'assemblée annuelle de la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique.

Rapport annuel du GTGOP, gynécologie et obstétrique psychosomatique

Dresse Manuela Epiney

En 2014 le groupe a poursuivi son engagement pour la formation post graduée en gynécologie et obstétrique psychosomatique. Lors du congrès annuel à Interlaken c'est le thème « Oncologie psychosomatique : les besoins au-delà des traitements somatiques » qui a été développé ainsi qu'un cours « Prise en charge des femmes souffrant de douleurs pelviennes chroniques ».

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue lors du congrès annuel deux nouveaux membres ont été élus au comité : Dr Simone Goettler, cheffe de clinique dans le service de médecine sociale et gynécologie psychosomatique de la Frauenklinik de Bâle qui prend la fonction de caissière ainsi que Dr Dorothea Hefti, médecin cheffe à la Frauenklinik de l'Hôpital de Langenthal.

L'assemblée a également été l'occasion de réfléchir aux objectifs de notre groupe de travail. Afin d'approfondir nos échanges autour de la question : GTGOP, quel futur pour la gynécologie et obstétrique psychosomatique, un après-midi de formation aura lieu le 5 février 2015 à Berne. Sous le titre « Donner de la voix aux gynécologues psychosomaticiens » nous discuterons de la façon d'intégrer la psychosomatique dans nos pratiques et nous donnerons « de la voix » avec une invitée de choix soprano diplômée et coach vocale.

La prochaine assemblée générale du groupe GTGOP se tiendra à Lugano le mercredi 24 juin. Le congrès sera aussi l'occasion de traiter de trois sujets. Le thème principal « Un enfant à tout prix » abordera les questions autour du parcours et des risques pris par les patientes en quête de maternité à tout prix ainsi que celles de la parentalité, de la transmission et du devenir des enfants. Un cours « Prise en charge des patientes avec cancer gynécologique dans le domaine de la sexualité » sera également proposé permettant d'approfondir le thème principal de l'an dernier. Le Workshop « Attention et prise de conscience de soi-même comme prévention du burnout chez les soignants » nous apportera des outils concrets pour cette pratique.

Et n'oubliez pas de réserver les dates du 19 au 21 mai 2016 à Granada, Espagne pour le 18ème congrès de l'ISPOG.

Rapport annuel 2014 GYNEA – Groupement suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente

Noëlle Müller-Tscherrig, Présidente

Il n'y a pas eu de symposium Gynea en 2014. La formation continue est prévue le 3 septembre 2015 à Berne. Pour la première fois, nous organisons un après-midi de formation postgraduée. Nous espérons ainsi attirer davantage de médecins et nous réjouissons par avance de l'événement. L'invitation sera envoyée en temps voulu.

La composition du Comité et les domaines de responsabilités de chacun de ses membres sont détaillés ci-après :

Coprésidence, représentation du groupement à l'extérieur :

Irène Dingeldein, Renate Hürlimann

Finances : Ruth Draths

Discussion de cas : Saira-Christine Renteria

Site Internet : Michal Yaron

Membres : Francesca Navratil

Congrès/manifestations : Gabriele Merki

Afin d'entretenir le réseau, une séance élargie du Comité, à laquelle sont conviés les anciens membres du Comité ainsi que les personnes intéressées, est organisée une fois par an. Le Comité recherche de manière urgente de nouvelles recrues ; nous souhaitons attirer de jeunes gens au sein de Gynea. Si cela vous intéresse, contactez-nous, cela ne vous engage à rien.

Le groupement Gynea était présent au congrès annuel de la SSGO fin juin et y a organisé des ateliers. Le Comité a aussi assisté à d'autres congrès en Suisse et à l'étranger et a pu informer sur le thème de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente au travers de conférences et d'ateliers. Tous les membres du Comité sont également actifs sur leur site et dans leur clinique, ils participent aux formations continues et postgraduées et entretiennent le réseau. Le 13 mars 2014, le 7^e symposium « Sexualité des jeunes et contraception – update » a eu lieu à Pfäffikon sous la direction scientifique de Gynea.

Pendant l'exercice considéré, le Comité s'est réuni pour deux séances à

Berne ou à Zurich, ainsi que lors d'une téléconférence. Les échanges entre les membres du Comité et le secrétariat sont nombreux. Que ce soit par e-mail ou téléphone, tout le monde est joignable et la communication est rapide et efficace. Gynea compte 136 membres de toute la Suisse.

Le Comité et les deux coprésidentes, Irène Dingeldein et Renate Hürli-
mann, se réjouissent à la perspective de l'année Gynea 2015 et de pour-
suivre leurs activités.

Rapport annuel de l'Académie de médecine foeto-maternelle

Prof. Luigi Raio Bulgheroni

La présidence de l'AMFM a changé cette année. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le soussigné Prof. Dr méd. Luigi Raio Bulgheroni est devenu président, et le Prof. Nicole Ochsenbein, secrétaire de l'Académie. Les objectifs ont été fixés pour les deux années à venir et les statuts adaptés en fonction des recommandations de la SSGO. Parmi les missions accomplies en 2014 figure la révision des recommandations pour l'utilisation des procédés/tests de séquençage de l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel. Un groupe de travail a été désigné en collaboration avec des représentants de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Société Suisse de Génétique Médicale (SSGM) pour évaluer les différentes méthodes de dépistage des trisomies. En outre, la révision de la directive datant de 2005 concernant la prophylaxie rhésus en Suisse sera adaptée. Celle-ci est liée au contexte actuel car des méthodes de test visant à déterminer la présence du facteur Rhésus dans le sang maternel sur la base de la ffDNA arrivent sur le marché. Des séances d'information se sont déroulées et les premiers résultats devraient être publiés en 2015. Cette même année, un autre groupe de travail associé également à l'OFSP abordera la situation en matière de dépistage des infections, de prophylaxie et de droit du travail pendant la grossesse.

L'AMFM doit être confortée dans son rôle de plaque tournante auprès de la SSGO pour les thèmes liés à la grossesse, en cherchant à collaborer activement avec d'autres disciplines médicales qui assurent un suivi des femmes enceintes, telles que la génétique, l'endocrinologie, la rhumatologie, la cardiologie, la néphrologie et les disciplines pédiatriques. L'AMFM doit également s'impliquer davantage dans les discussions avec la Fédération suisse des sages-femmes. Nous avons à ce sujet salué son intervention pour la prolongation de la prise en charge lors de l'accouchement (art. 16 OPAS) et rédigé une prise de position positive à l'attention de la SSGO et de l'OFSP.

Nous sommes convaincus que l'AMFM, en tant qu'instrument de la SSGO, a le potentiel pour agir comme trait d'union interdisciplinaire et interprofessionnel, afin de fédérer les compétences au profit des femmes enceintes et de leurs bébés à naître.

Rapport annuel Robogyn 2015

Dr Chahin Ahtari, PD

Le comité Robogyn s'est réuni lors du dernier congrès SSGO à Interlaken où il a été question de la nécessité de travailler ensemble pour faire avancer la chirurgie robotique gynécologique en Suisse. Différentes pistes ont été évoquées : la création d'un registre des interventions robotiques ou le lancement d'études multicentriques. Aucune décision n'a été prise mais la discussion se poursuivra lors de la réunion de printemps. Pour 2015, nous souhaitons également plus de visibilité avec la création d'un site Web et une affiliation de notre groupement à la société européenne de chirurgie robotique SERGS dont la réunion annuelle se tient cette année en Juin à Istanbul. Tous ceux qui travaillent dans le domaine de la robotique en gynécologie sont les bienvenus dans notre société.

Rapport annuel du groupe de travail pour les actions humanitaires GTAH 2014

Dresse Monika Mueller Sapin

Le dernier-né des groupes de travail de la SSGO a été fondé en janvier 2014 avec une commission de 7 membres. L'objectif du GTAH est d'une part de créer la transparence sur les activités humanitaires existantes des membres de la SSGO et de leurs institutions au moyen de plateformes Internet et d'autre part de proposer un inventaire complet du matériel disponible à des fins humanitaires. La saisie des données doit être effectuée de manière neutre et le GTAH ne soutient aucune des activités énumérées en particulier.

Un premier courrier d'information a été envoyé par newsletter à tous les membres de la SSGO en juin. L'élaboration d'une plateforme Internet pour la saisie et l'explication de ces données dans le cadre du nouveau site Web de la SSGO bat actuellement son plein.

Le prix du meilleur poster pour un projet humanitaire n'a pas pu être décerné lors du congrès annuel de la SSGO, un seul poster ayant été déposé. Une nouvelle disposition exige que le choix soit fait entre 3 posters au minimum.

Un projet d'atelier en collaboration avec l'AUG lors du congrès annuel 2015 de la SSGO a par contre été déposé avec succès.

Le GTAH a invité à prendre la présidence de la session dédiée aux projets humanitaires lors de la session d'automne de la GRSSGO à Montreux. Par ailleurs, des contacts directs ont été noués au courant de l'année avec «Médecins sans frontières MSF» Genève et «Gynécologie sans frontières», France.

Rapport de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Prof. Nicole Ochsenbein-Kölble

Pour ce qui est de la **politique de la santé**, après la ratification de la convention n° 183 de l'OIT sur la protection de la maternité, approuvée par le Parlement fin 2012, l'ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2014, régissant explicitement la rémunération et les détails des pauses d'allaitement. La Fondation a informé les professionnels sur cette entrée en vigueur, via ses canaux de communication.

Le thème «**Allaitement maternel et travail**» a été examiné et débattu sous différents points de vue dans le cadre de conférences spécialisées interdisciplinaires. La question ci-après a été analysée : «Comment soutenir au mieux les mères qui allaitent quand elles reprennent leur poste après les congés maternité et qu'elles souhaitent continuer à allaiter ?»

La Fondation était présente aux conférences de l'Association suisse des infirmières puéricultrices à Lucerne et à Fribourg, mais aussi au congrès des sages-femmes à Zurich, à la conférence des consultant(e)s en lactation IBCLC/ASCL à Puidoux, à la conférence de la LLL à Berne et au congrès des gynécologues à Interlaken. Elle remercie toutes ces organisations pour l'intérêt ainsi exprimé.

Le comité paritaire **Codex-Panel** a tenu une séance au cours de l'exercice. Le code de conduite a été complété par des directives résultant d'études. Les critiques ont porté sur l'attribution de points de fidélité lors de la commande de préparations pour nourrissons sur plusieurs sites de vente Internet.

Le thème de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (du 13 au 20 septembre 2014) était «Allaiter – un but gagnant pour la vie», avec une focalisation sur la présentation des effets positifs de l'allaitement. L'idée était notamment de familiariser les jeunes générations (hommes et femmes) avec les avantages de l'allaitement. Pendant cette semaine mondiale de l'allaitement maternel, de nombreux événements et activités ont attiré l'attention sur le fait que cette question de l'allaitement concernait aussi les pères et la société dans son ensemble. Des ballons gonflables symbolisaient les multiples bénéfices de l'allaitement maternel, tout en rappelant que chacun pouvait jouer un rôle dans le soutien des mères qui

allaitent ou qui souhaitent le faire. Notamment du point de vue de la santé publique, il est souhaitable et urgent de faciliter et de promouvoir l'allaitement en Suisse.

La célèbre graphiste et illustratrice bernoise Judith Zaugg a conçu les affiches et les cartes. Plus de 7000 cartes et près de 13 000 ballons gonflables ont été distribués. Au niveau local et régional, 146 actions ont été organisées.

Mamamap. Cette application, destinée à localiser les espaces d'allaitement publics, a été adaptée au rythme du progrès technique. Désormais, une carte indique l'espace d'allaitement public accessible le plus proche. Cette liste électronique gratuite compte près de 800 espaces et s'enrichit de deux ou trois nouvelles adresses toutes les semaines.

La **notice destinée aux femmes qui allaitent** et qui souhaitent reprendre leur activité professionnelle tout en allaitant ou qui veulent tirer leur lait et la fiche d'informations pour les employeurs/entreprises ont été adaptées en fonction de la nouvelle ordonnance et sont téléchargeables sur le site Web de la Fondation. La fiche d'informations pour les employeurs existe désormais en anglais, et la notice pour les mères est disponible en anglais, espagnol, portugais, albanais, serbo-croate, turc et tamoul. Une check-list pour l'aménagement de l'espace d'allaitement en entreprise est aussi téléchargeable.

La brochure «Allaiter – pour bien démarrer dans la vie» est disponible en dix langues; cette information très appréciée sur l'allaitement existe dans les langues nationales mais aussi en albanais, anglais, espagnol, portugais, serbo-croate, tamoul et turc. Près de 75 000 brochures sont distribuées tous les ans (pour quelque 85 000 naissances par an) en Suisse.

Le DVD du film éducatif «Breast is best», plusieurs fois primé, est disponible en version allemande, française, italienne et anglaise. En 2014, près de 150 DVD ont été vendus à des professionnels. La Fondation commercialise aussi le film en Allemagne, en Autriche et en France.

L'**Infopost**, présentant les activités et actualités de la Fondation qui ont trait à l'allaitement, est envoyé quatre fois par ans. De plus, si nécessaire, le cercle des destinataires reçoit les informations importantes, comme lors de l'entrée en vigueur de la modification de l'ordonnance sur la rémunération des temps d'allaitement.

Bande dessinée sur l'allaitement et le post-partum ; une autre présentation des informations sur l'allaitement maternel :

«Qu'est-ce que le colostrum – le grand modèle de la poussette utilisée du temps des Romains? Et le méconium, est-ce le mec romain qui perd son latin ? Quant à la montée du lait, s'agit-il du lait juste avant qu'il n'aille au feu?» La célèbre auteure de BD suisse Kati Rickenbach, elle-même mère de deux enfants, raconte en images et avec humour l'histoire d'un jeune couple, Louise et Tom, au moment où ils deviennent parents. Des premières heures suivant la naissance de leur petite Anne, à ses premières semaines et premiers mois, la dessinatrice évoque les grands thèmes au cœur de cette nouvelle vie de famille : l'allaitement, l'alimentation, les hormones et bien d'autres choses encore. Verena Marchand, Directrice Suisse de l'Institut Européen pour l'Allaitement Maternel et la Lactation, a supervisé la BD sur le plan pratique de l'allaitement.

La brochure de la Fondation pour la Promotion de l'Allaitement maternel, jointe à la BD et élaborée par la commission scientifique, fournit des réponses détaillées à toutes les questions essentielles sur cette période à la fois palpitante et exténuante pour les jeunes familles.

Cette même commission a remanié un document de l'UNICEF sur la fabrication des biberons des nourrissons et a élaboré la forme d'un nouveau guide destiné aux parents de prématurés. La brochure sur l'alimentation pendant la grossesse et l'allaitement maternel, mise au point par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire, avec la coopération de la Société Suisse de Nutrition et la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel, a été soumise à consultation au sein de la commission scientifique.

En 2015, une attention particulière sera portée aux thèmes et missions ci-après :

- La Stratégie 2013 doit être poursuivie. Nous allons tenter d'élargir le conseil de fondation. Le financement des activités opérationnelles de la Fondation restera la priorité essentielle du conseil de fondation et de la direction.
- La bande dessinée sur le thème de l'allaitement et du post-partum sera imprimée et présentée aux professionnels, aux hôpitaux et aux futurs parents.
- Nouveau guide pratique sur les prématurés : l'allaitement ou l'apport du lait maternel sont extrêmement importants pour les prématurés et les nouveau-nés.
- Une meilleure conciliation de l'allaitement et du travail doit permettre de prolonger la durée de l'allaitement maternel. La nouvelle ordonnance sur la rémunération des pauses d'allaitement est un premier jalon. Les employeurs et les entreprises doivent être sensibilisés à ce sujet. A l'avenir, la Fondation souhaite intensifier son action, d'une part pour motiver les entreprises à mettre des mesures de soutien en place, d'autre part pour informer les mères sur leurs droits.

Rapport annuel 2014 de la SSUMGO

- Section Gynécologie et obstétrique de la SSUM

Dr Tilo Burkhardt

L'un des sujets clés de l'année 2014 était l'intégration des tests d'ADN fœtal au dépistage des anomalies chromosomiques. Dans ce contexte et en collaboration avec l'Académie de médecine fœto-maternelle de la SSGO et la Société Suisse de Génétique Médicale (SSGM), notre société a élaboré des recommandations concernant la réalisation de tests d'ADN fœtal. Ce processus se poursuivra également en 2015. Dans le cadre de la révision du TARMED, des modifications et ajustements sont également prévus dans le chapitre 39 (imagerie médicale). P. Villars est le représentant de notre société au sein de la commission tarifaire compétente.

Obtention de l'attestation en ultrasonographie prénatale

En vue de la tenue des examens pour l'obtention de «l'attestation de formation complémentaire en ultrasonographie prénatale», un règlement d'examen conforme au programme de formation complémentaire de notre société faîtière, la SSUM, a été rédigé. Ce nouveau règlement d'examen a également été approuvé par la commission prénatale. Pour l'évaluation objective de la performance à l'examen, il existe désormais un système de notation par points similaire à celui du programme de formation complémentaire de la SSUM.

Nouvelle certification pour la mesure de la clarté nucale

La qualité des mesures de la clarté nucale est très satisfaisante en Suisse et s'est significativement améliorée ces dernières années. Des échographies en vue d'une nouvelle certification ne doivent donc être demandées qu'aux médecins qui pratiquent très peu de mesures par an ou dont la répartition des valeurs mesurées sort de l'ordinaire.

Activités de cours

Outre les cours, séminaires et ateliers à l'occasion de la formation continue de printemps et du congrès annuel de gynécologie suisse, notre société était bien représentée lors de la rencontre trinationale à Innsbruck tant en ce qui concerne l'échographie gynécologique qu'obstétrique. Les autres événements solidement établis de formation post-graduée dans ce domaine sont le cours-bloc «Echographie gynécologique» à Lucerne, le symposium bernois sur l'échographie et la médecine périnatale ainsi que le cours «Ultrasonographie prénatale» à Zurich.

Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR) 2014

Prof. Christian De Geyter

La SSMR comprend tous les aspects de la médecine de la reproduction, dont notamment la médecine de la reproduction assistée, la biologie de la reproduction et la planification familiale. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions :

FIVNAT :	Collecte et évaluation de données après une mesure de procréation médicalement assistée
SWICE :	Association d'embryologistes dans le cadre de la médecine de reproduction assistée
FertiSave :	Collecte et évaluation de données pour la conservation des gamètes, de tissu gonadique et de zygotes de femmes et d'hommes souffrant d'un cancer
FertiForum :	Assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité
Contraception :	Planning familial
Politics & Society :	Représentation des intérêts de centres privés proposant la médecine de la reproduction assistée

Les 8 et 9 janvier 2014, le congrès de Women's Health (WH) s'est tenu à Genève en collaboration avec la Société Suisse de Ménopause (SSM). Le congrès WH de cette année a été organisé en collaboration avec l'American Society of Reproductive Medicine (ASRM), l'International Federation of Fertility Societies (IFFS) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le thème annexe «*Reproductive Health and Menopause ; Life style, toxicants and environment: influence throughout reproductive life*». Le centre Swiss Center of Applied Human Toxicology (SCAHT) a également apporté sa contribution sur le thème de la «toxicologie de la reproduction» par une série d'exposés ayant connu une forte affluence. L'orientation internationale de cette année avec la présence de plusieurs sociétés a permis de proposer un excellent programme avec de nombreux orateurs de renom. La dernière partie du congrès s'est déroulée dans une salle de conférence de l'OMS et restera dans les mémoires ne serait-ce que pour cela.

Lors du congrès de la SSGO d'Interlaken (du 25 au 27 juin 2014) un exposé a été organisé avec pour thème principal «*Orientation prospective de la*

planification familiale : de nouvelles possibilités et les limites du possible». Par ailleurs, la SSMR a convié plusieurs experts reconnus sur le plan international à ce congrès.

Le 1^{er} juillet, la Société a organisé le deuxième «Swiss Evening» lors du congrès ESHRE de Munich dans les locaux du Club Suisse local, en présence du Consul général de Suisse. Le grand nombre de personnes présentes et l'excellente atmosphère qui régnait, ont attesté de la grande qualité de cette manifestation, de la cohésion et de l'excellente ambiance au sein de notre société spécialisée.

Un événement important au cours de l'année écoulée a été l'adoption des nouveaux statuts de la SSMR dont la révision était devenue nécessaire en raison des exigences de la SSGO et de l'association avec le groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et la médecine de la reproduction (GTER). La structure et les contenus des nouveaux statuts ont été révisés en profondeur en collaboration avec un avocat spécialisé dans le droit des associations et quelques modifications ont été apportées dans le cadre d'une séance extraordinaire de l'assemblée générale, le 3 avril 2014 à Berne par vote.

Parmi les principales activités porteuses d'avenir de notre société spécialisée, on compte notamment les activités politiques de 2014 dans le cadre du travail parlementaire pour l'introduction du diagnostic préimplantaire (DPI). L'objectif d'origine de la modification du texte de loi portait sur l'introduction du DPI. Il s'est toutefois rapidement avéré que cela rendait nécessaire un amendement de l'article constitutionnel 119c et de la loi sur la procréation médicalement assistée dans son ensemble (LPMA). Les délibérations portant sur les modifications de la loi ont donc considérablement gagné en importance car elles permettent l'adaptation d'une législation jusqu'ici très restrictive en matière de médecine de la reproduction et qui correspond désormais aux standards européens. La ligne stratégique commune a été présentée aux membres de la SSMR lors de nombreuses discussions et consultations ainsi qu'à l'aide d'une équipe de conseillers professionnels. Plusieurs membres de la SSMR ont été conviés à plusieurs auditions et entretiens avec différents parlementaires. Le 12 décembre

2014 une proposition de loi qui permet l'autorisation de la cryoconservation d'embryons (maximum 12) ainsi que l'introduction du DIP a été adoptée en assemblée plénière du Conseil des Etats ainsi que du Conseil national. Si la modification de l'article 119c de la Constitution fédérale est approuvée par la population, cette loi permettra l'introduction du transfert sélectif d'un seul embryon (TESE) et permettra par là même d'éviter bon nombre de grossesses multiples.

Le 4 décembre 2012, le Conseiller national Jacques Neiryck a soumis une initiative parlementaire pour l'autorisation du don d'ovocyte laquelle a été évaluée par les commissions «Science, éducation et culture» (CSEC) des deux chambres. Dans le cadre de la formation des opinions, une première audition a eu lieu le 31 octobre 2014 à laquelle plusieurs membres de la SSMR ont été conviés. Ce projet de loi bénéficie lui aussi d'un avis plutôt favorable de la part de la majorité des députés. Néanmoins jusqu'à l'élaboration d'une loi recueillant la majorité, de longs débats sont encore à attendre.

En 2014, la Société a développé un nouveau logiciel de saisie de données pour FIVNAT lequel a été mis à disposition des membres début novembre 2014. Il faut donc espérer que ce logiciel sera utilisé à long terme. En tant que société médicale, nous voulons souligner que nous sommes très attachés à la transparence de nos efforts. Une transparence maximum de nos activités constitue en effet la base de la confiance, non seulement pour nos patientes mais aussi tout particulièrement dans la politique et la société.

Rapport annuel de la Société Suisse de Ménopause SSM 2014

KD Dresse Katharina Schiessl

Comité et mutations

Lors de l'assemblée générale de cette année dans le cadre du Women's Health Congress en janvier 2015, le Dr Anna Raggi, Olten, le Dr Dorothea Wunder (PD), Lausanne, ainsi que le Dr Katharina Schiessl (maîtresse d'enseignement clinique), Zurich, ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans au Comité. Le professeur Johannes Bitzer, Bâle, et le Dr Christian Meier (PD), Bâle, ont souhaité se démettre de leurs fonctions au Comité en raison de leurs autres obligations scientifiques et professionnelles et en ont été libérés avec nos remerciements.

Le professeur Martin Birkhäuser, dévoué à la cause de la Société Suisse de Ménopause depuis la première heure, a été nommé membre d'honneur en remerciement de son indéfectible soutien. Le professeur Mario Litschgi, lui aussi fidèle à la SSM depuis ses débuts, et Dorothea Wunder (PD), collaboratrice de longue date à Berne, lui ont rendu hommage dans un panégyrique digne et plaisant.

Women's Health Kongress 2015

Cette année, le congrès commun des Sociétés d'endocrinologie et de médecine de la reproduction à Berne avait pour thème : «La femme au fil des ans». De la période prénatale à la prévention, en passant par la contraception, les développements récents de la gynécologie ont été présentés et débattus. Outre l'évolution sociétale du mouvement féministe en Suisse, le rôle actuel de la femme et la trajectoire de la Société Suisse de Ménopause au cours de ses 20 années d'existence, le congrès a également ouvert une fenêtre sur l'avenir. La contraception du futur, mais aussi la gestion individuelle du désir d'enfant et les défis juridiques résultant des nouvelles situations familiales ont clôturé cette manifestation réussie dans l'air du temps. Le Women's Health Congress 2016 se tiendra à Bâle, conformément à la rotation prévue.

Objectifs et projets pour l'avenir

Le Comité s'est à nouveau réuni cette année pour une séance stratégique d'une journée à Lucerne, afin de débattre de projets en suspens. Les thèmes principaux ont été une réflexion sur la manière de rendre la SSM encore plus attrayante pour ses membres et les activités en l'honneur de

son 20^e anniversaire. En plus de la newsletter mensuelle sur des publications récentes se rapportant à la ménopause et des circulaires de l'ASCO, les membres de la société ont désormais accès aux conférences de nos congrès et pourront par la suite télécharger des prospectus sur des thèmes de santé en lien avec la périménopause et la ménopause à remettre à leurs patientes.

Administration

Depuis juillet 2013, Maya Weder a pris en main l'administration de la SSM et nous soutient de manière fiable et motivée. Elle restera votre interlocutrice principale :

Administration SSM

Case postale 754

3076 Worb

Tél. : 031/819 89 71

Fax : 031/819 89 20

E-mail : administration@meno-pause.ch

Rapport annuel 2014 de la Conférence suisse des médecins chefs de service de gynécologie

Prof. René Hornung

En 2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de la CHG les collègues médecins-chefs ci-après : Prof. Carlos Vienna, Sursee, Dr Olivier Cottier, Aigle, Dr Nik Hauser, Baden, Dr Brigitte Weber, Sarnen, Dr Nebojsa Stevanovic, Olten, Dr Thomas Kutta, Bülach, Prof. Dr Viola Heinzelmänn, Bâle, Brigit Lewandowski, Herisau. Prof. Jacob Eberhardt, Frauenfeld, Prof. A.C. Al-mendral, Bâle, Dr Konstaninos Gardanis, Horgen, Prof. Jean-Bernhard Dubuisson, Genève, Dr Carlos Spickhoff, Herisau et Dr Gudrun König, Samedan ont quitté notre société. Nos meilleurs vœux les accompagnent dans leur nouvelle orientation. Prof. Johannes Bitzer, Bâle, Dr Ueli Hermann, Bienne et Dr Hans-Peter Vogt, Langenthal conservent chez nous le titre de membre honoraire.

Notre séminaire annuel de management sur «La génération Y, féminisation de la médecine et ses effets» a été animé par le Dr Ch. Schmitz du College M.

Les membres de gynécologie suisse peuvent télécharger les présentations et procès-verbaux détaillés des séances de printemps et d'automne sur notre page d'accueil.

La séance de printemps avait pour thème central : le poste de médecin-chef est-il toujours attractif ? Elle fait suite au constat qu'au cours des quatre dernières années, une douzaine environ de médecins chefs de service de gynécologie ont renoncé à leur poste. Nous avons pris connaissance des raisons de ces démissions, les motifs pour lesquels d'autres collègues continuent de remplir leurs fonctions de chef de service, la conception que la génération Y a du statut de médecin-chef et les arguments qui font que les hôpitaux privés peuvent constituer une alternative attrayante pour les médecins hospitaliers. La CHG lance à présent une étude scientifique sous la direction du président pour déterminer pourquoi nos collègues ont quitté leur poste de médecin-chef.

Outre le concert de piano donné par notre collègue Dr M. Sekulovski, l'un des temps forts de la séance de printemps a été l'exposé de Nicole Althaus sur la chance que représente la féminisation pour le monde du travail.

Le Prof. Michel Mueller a été élu nouveau président de la CHG à partir du 1.1.2015 lors de la séance d'automne. La CHG le félicite pour cette élection.

Le thème principal de la session d'automne portait sur la question de la formation de nos chefs de clinique. Doivent-ils être plutôt polyvalents, avec une formation et des connaissances de base étendues mais peu approfondies de tous les sous-domaines ou avons-nous plutôt besoin de médecins hautement spécialisés, au spectre plutôt étroit mais avec des connaissances et aptitudes très pointues et poussées dans un domaine spécifique ? Nous avons entendu à ce sujet le président de la FMH, le président de l'ISFM, un représentant des gynécologues libéraux, ainsi qu'un intervenant hautement spécialisé. La prochaine étape consiste en un chiffrage pertinent des besoins en termes de nombre de sous-spécialités dans les trois domaines clés de la gynécologie. La CHG fera une proposition dans ce sens au comité de Gynécologie Suisse.

Dès la séance d'automne, il a été possible de présenter les premiers résultats de l'étude lancée lors de la séance de printemps sur les motifs pour lesquels les médecins chefs de service de gynécologie quittent leur poste. L'un des temps forts de cette année a été la conférence du Dr Rolf Maibach, pédiatre suisse et médecin-chef depuis de longues années à l'hôpital Albert Schweitzer en Haïti.

Quelques thèmes habituels ont été discutés pendant la conférence. EGONE basic et EGONE plus évoluent constamment. La suite du financement reste un problème.

IMPRESSUM

Editeur:

Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, gynécologie suisse, SSGO

Die Texte wurden von den Autorinnen, Autoren direkt übernommen.
Die Redaktion nimmt an diesen Texten jeweils keine inhaltlichen Änderungen vor.

Rédaction:

Prof. David Stucki
Clinique Générale
Rue Hans-Geiler 6
1700 Fribourg
Tél. 026 309 21 88, Fax 026 309 21 81

Dr Eduard Vlajkovic
Chefarzt Frauenklinik
Spital Zollikerberg, Trichtenhausenstrasse 20, 8125 Zollikerberg
Sekretariat 044 397 24 14, Fax 044 397 20 10, Spital 044 397 21 11
eduard.vlajkovic@spitalsollikerberg.ch

Coordination:

Frau Barbara Vetsch, BV Congress Creating GmbH
Industriestrasse 37, 6825 Gossau
Telefon 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83
E-Mail: barbara.vetsch@bvcongress-creating.ch
www.bvcongress-creating.ch

Mise en page:

Mike Bierwolf, E-Mail mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch